

Abdelali Kerroumi

Institut catalan de recherche en sciences sociales (ICRESS)

Immigration, relations familiales et rapports à l'École

La mobilité sociale intergénérationnelle a fait évidemment l'objet de très nombreux travaux, favorisés d'ailleurs par les enquêtes FQP (Formation et Qualification Professionnelle) réalisées périodiquement par l'INSEE, dont le plus célèbre est celui de Claude Thélot¹. Les classes sociales se reproduisent généralement, mais certains échappent à cette reproduction sociale dominante². C'est à partir de ceux qui échappent, en quelque sorte, à leur destin qu'on étudie la mobilité sociale. L'analyse de la mobilité a ensuite pris en compte d'autres facteurs, tels les positions des grands-pères³, l'activité professionnelle de la mère et les lignées paternelles et maternelles⁴, la taille de la fratrie⁵, le rang dans la fratrie, en opposant le premier-né aux puînés de même sexe⁶. La mobilité sociale a été l'objet d'autres travaux qui ont consisté à comparer les itinéraires socioprofessionnels aussi bien des hommes que des femmes⁷.

Il existe donc des travaux de sociologie quantitative sur le destin social des enfants de même origine sociale selon les caractéristiques du couple parental, de leur fratrie et de leur propre position au sein de cette dernière (sexe et rang). C'est ainsi que Desplanques a pu montrer « la chance d'être aîné »⁸ : hommes ou femmes premiers-nés sont, pour une génération donnée, plus souvent cadres supérieurs que les puînés de même sexe, ils sont aussi plus diplômés et l'écart, bien que de second ordre par rapport à celui qui sépare les enfants d'origine sociale différente, se perçoit quelle que soit cette origine.

Plus généralement, de nombreuses études sur la transmission des patrimoines comme celles des attitudes de vie, des schèmes de comportements ou des opinions prennent en compte les caractéristiques des parents et beaux-parents ainsi que celles de la fratrie à laquelle on appartient. Menahem⁹ a ainsi montré que les relations domestiques entre les conjoints s'enracinaient dans leur passé familial et que l'activité professionnelle continue des femmes, associée à un mode

¹ Thélot Claude, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982.

² Laurens Jean-Paul, *1 sur 500. La réussite en milieu populaire*, Toulouse, PU du Mirail, 1992.

³ Pohl Richard, Soleilhavoup Jeanine, « La transmission du statut social sur deux ou trois générations », *Economie et statistique*, n°144, mai 1982, pp. 25-42.

⁴ Gollac Michel, Laulhe Pierre, « Lignée paternelle, lignée maternelle : un rôle voisin dans l'héritage sociale », *Economie et statistique*, n°199-200, 1987, pp. 107-113.

⁵ Tabard Nicole, « Mobilité sociale, fratrie et descendance », *Consommation*, n°3, 1984, pp. 19-50.

⁶ Desplanques Gay, « La chance d'être aîné », *Economie et statistique*, n°137, oct. 1981, pp. 53-56.

⁷ Daune-Richard Anne-Marie, Travail professionnel et travail domestique. Etude exploratoire sur le travail et ses représentations au sein des lignées féminines, Aix-en-Provence, Centre d'Etudes féminines, LEST, 1985 ; Chaudron Martine, « Rapports intergénérationnels et destin de la fratrie », *Dialogue*, n°90, 1985, pp. 58-59 ; Singly François de, « Mobilité féminine par le mariage et dot scolaire : l'exemple nantais », *Economie et statistique*, n°91, juillet-août 1977, pp. 33-44 ; Singly

François de, « Théorie critique de l'homogamie », *L'année sociologique*, n°37, 1987, pp. 181-205 ; Vallet Louis-André, « Activité professionnelle de femme mariée et détermination de la position sociale de la famille », *Revue française de sociologie*, vol. XXVII, n°4, 1986, pp. 655-696 ; Santelli Emmanuelle, *La mobilité sociale dans l'immigration. Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*, Toulouse, PU du Mirail, 2001 ; Kerroumi Abdelali, « Trajectoires individuelles et familiales d'immigrants maghrébins : réseaux, fratrie et mobilité sociale », thèse de doctorat (sous la dir. d'A. Tarrus), Perpignan, Université de Perpignan, 2005.

⁸ Desplanques Gay, « La chance d'être aîné », *art. cit.* ; « Fratrie et démographie », *Le groupe familial*, n°111, 1986, pp. 64-70.

⁹ Menahem Georges, « Activité féminine ou inactivité : la marque de la famille du conjoint », *Economie et statistique*, n°211, juin 1988, pp. 49-55.

relationnel associatif du couple, dépendait plus encore de l'activité professionnelle de leur belle-mère.

Ces travaux, bien qu'abordant la question de la fratrie dans l'étude de la mobilité sociale, n'ont jamais pris et interrogé une fratrie dans son ensemble et sur trois générations. Bernard Zarca¹ s'est d'ailleurs limité à comparer la position de l'aîné et du cadet ou de l'aînée et de la cadette, sans jamais croiser les destins des filles et des garçons, comme s'il n'y avait aucun lien entre leurs destinées. L'auteur ne prend en compte que le modèle où la structure familiale traditionnelle est dominante, à savoir les deux parents et les deux enfants, sans se préoccuper ni des nouveaux modèles de familles « recomposées », ni des familles, comme dans notre cas, composées de plusieurs enfants. Même si ce dernier travail a le mérite d'être précurseur de la question de la complémentarité entre frères et sœurs, certaines questions restent obscures, notamment les rapports intergénérationnels que provoquent les rapports intra-générationnels, comme nous le verrons à propos de la scolarisation des enfants où certains parents cherchent à travers la réussite de leurs enfants à développer des stratégies de supériorité sur leurs propres frères et sœurs. Ainsi, selon nous, la question de la fratrie nécessite forcément son croisement avec une analyse verticale englobant l'ensemble des membres de la famille élargie. Autrement dit, la compréhension des rapports à l'école nécessite l'articulation de l'inter et l'intra générationnels.

Notre recherche montre que tout ne se joue pas dans la transmission intergénérationnelle, mais que des processus internes à la fratrie produisent des effets sur les itinéraires

¹ Zarca Bernard, « L'héritage de l'indépendance professionnelle selon les lignées, le sexe et le rang dans la fratrie », *Population*, n°2, 1993, pp. 277-306 ; « L'héritage de l'indépendance professionnelle : un ou plusieurs élus au sein de la fratrie ? », *Population*, n°4, 1993, pp. 1015-1042 ; « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la même fratrie. I.- L'héritage et la mobilité différentielle des frères », *Population*, n°2, 1995, pp. 331-356 ; « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la même fratrie. II.- L'activité professionnelle et la mobilité professionnelle des sœurs », *Population*, n°4-5, 1995, pp. 1137-1154 ; « Proximités professionnelles entre germains et alliés. Une comparaison dans la moyenne durée », *Population*, n°1, 1999, pp. 37-71.

sociaux. Nous postulons que ces effets ne se limitent pas uniquement aux effets engendrés par la dynamique fraternelle ; ils sont aussi à rechercher dans la grappe entière, à savoir la famille élargie (oncles, tantes, cousins, voisins ou amis, etc.) comme dans les rencontres et expériences effectuées par chacun à l'extérieur de la configuration familiale, faisant l'hypothèse que le statut social est un attribut collectif familial et non individuel.

La population interrogée

Cette recherche est le résultat d'une enquête approfondie sur 35 individus d'une même famille d'immigrants maghrébins commerçants sur trois générations en fonction du sexe, du rang et de la position professionnelle. La subjectivité peut se transformer en moyen de connaissance scientifique si on ne considère plus l'enquêté comme un informateur mais comme un informateur mieux informé que le sociologue qui l'interroge². Prendre une seule famille nous amène aussi à nous interroger sur la représentativité de ce cas, mais à cette question, Bertaux et Bertaux-Wiame nous répondent que « le général n'est pas réservé aux grands nombres, il est à découvrir dans le particulier »³. Les historiens de la famille nous permettent en effet de déplacer le regard des individus sur le regard entre individus, déplacement qu'il a pour nous été nécessaire d'opérer afin de confronter les trajectoires scolaires des frères et sœurs entre eux et celles de leurs enfants.

Les rapports familiaux

Le devenir de chacun d'entre eux est en partie conditionné par la nature des rapports affectifs qu'il entretient avec les autres. L'étude des rapports relationnels et de leurs transformations dans le temps au sein de la famille renvoie autant aux rapports parents-enfants qu'aux rapports entre frères et sœurs : ainsi, je

² Bertaux Daniel, « L'approche biographique : sa validité méthodologique et ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°69, 1980, p. 219.

³ Bertaux Daniel, Bertaux-Wiame Isabelle, « Le patrimoine et sa lignée : transmission et mobilité sociale sur cinq générations », *Life Stories/Récits de vie*, n°4, 1988, p. 22.

comprendrai les différents facteurs qui ont concouru à la fabrication de leur histoire personnelle et saisirai les cohérences et les incohérences des situations qui sont à l'origine de confrontations et de conflits entre ces individus.

C'est dans le giron familial que se transmet la culture algérienne dont est issue cette famille, dans ce qu'elle a de fondamental comme de plus quotidien. C'est dans le groupe que l'enfant vit et structure sa personnalité.

Le père, comme le grand-père, est issu de la classe moyenne algérienne. Après avoir obtenu son certificat scolaire à l'école primaire, il a été admis dans un lycée agricole renommé, selon un de ses fils. Sa femme est sans diplôme. Ils sont d'origine villageoise. Il fait partie de ce qu'on appelle l'immigration « refuge » liée aux menaces qui pesaient sur leur appartenance politique lors de la guerre d'Algérie.

Du fait de l'immigration et de la situation familiale, étant donné que le père est décédé en 1963, la mère se devait de jouer le rôle du père et de la mère. Elle se trouve par la force des choses devant de nouvelles responsabilités et même à l'égard de ses enfants. Elle est aidée dans sa tâche par ses enfants, et en particulier par l'aîné (Brahim). L'enfant, dans ce cas, dépend plus de sa mère pour avoir une réponse à ses problèmes. En passant davantage sous sa responsabilité, il passe davantage sous son autorité. L'aîné était âgé de 17 ans quand son père est mort. Il se trouvait alors avec un « fardeau, comme si le ciel lui tombait sur la tête ». Il se devait de jouer le rôle du grand frère et du père. Cette situation nouvelle a transformé les rapports relationnels au niveau de la famille, faisant apparaître des relations de substitution. Ces dernières ne sont pas totalement inventées, mais ce sont des relations qui étaient moins visibles du fait que l'autorité parentale dominait. Ce genre de situation permet à des relations secondaires de remonter à la surface et d'être à la portée de l'observation sociologique. Elle permet aussi de montrer que l'aîné, ici, ne dépend plus de son père, ni de sa mère, ni de ses frères de la même manière, comme si des relations nouvelles venaient à se tisser entre eux.

L'appartenance sociale, le capital économique et symbolique de la famille¹, les transformations sociales des systèmes de valeurs et des modes d'éducation, les conditions historiques de la naissance, etc., ne sont pas sans influencer sur le devenir des individus, qu'il s'agisse de leur mode d'insertion sociale, de leurs trajectoires scolaires ou même de leurs rapports affectifs et sexuels.

Si l'enfant est perçu comme un espoir (il se perçoit comme l'honneur de son père, il est la fierté de sa mère), on trouve pourtant des différences dans les discours en fonction de la place qu'il occupe dans la fratrie ou selon le sexe. Les enfants soulignent d'ailleurs les différences dans le comportement des parents et en particulier de la mère vis-à-vis des aînés et des plus jeunes, des garçons et des filles, et vis-à-vis de ceux qui ont des facilités à l'école. Ces derniers pouvaient plus se permettre de transgresser les règles imposées, comme si cela leur servait en quelque sorte de récompenses.

Cependant, malgré les changements dans les relations familiales, la famille essaie le plus souvent de transmettre les normes culturelles fondées sur la différenciation sexuelle des rôles aux enfants. La fille imite sa mère en faisant le ménage, la cuisine, en s'occupant de ses frères et sœurs plus jeunes qu'elle. Le fils aîné essaie de remplacer le père, il s'intéresse à tout ce qui est « extérieur » à la maison, à la famille, veut comprendre les activités de son père, et on lui explique que c'est lui qui va perpétuer le « nom de la famille ». Cette socialisation différenciée et intériorisée différemment par les enfants peut permettre de comprendre les différents comportements adoptés par les uns ou par les autres. Les filles réussissent mieux que leurs frères à l'école, et sont encouragées en cela par leurs parents. Pour l'ensemble des membres de la famille, la réussite des filles passerait ou par l'école ou par le mariage, mais en aucun cas par la transmission et l'apprentissage de la profession du père (commerçants pour la plupart dans notre cas), que les garçons ont, eux, commencée à l'âge de quatorze ans. C'est une des raisons pour laquelle les filles investissent

¹ Bourdieu rappelle que la probabilité pour un fils de cadre supérieur d'accéder à l'enseignement supérieur est 80 fois plus importante que pour un fils d'ouvrier.

davantage l'école que les garçons. Donc les représentations que la famille se fait de l'école et du rôle que chaque sexe doit jouer influent sur les trajectoires professionnelles et sociales de leurs enfants.

Rapports intergénérationnels

Au cours de notre recherche, nous avons constaté que le rapport qu'un enfant d'immigré a avec son pays d'origine varie, au niveau d'une même fratrie, d'un enfant à l'autre ; l'aîné et les filles semblent beaucoup plus attachés à leur pays d'origine que les cadets. Cet attachement s'explique par la proximité différentielle des enfants à leur mère, favorisé par l'accompagnement durant les périodes de vacances annuelles.

Une analyse fine des situations singulières montre que l'aîné était proche de sa mère. Et sa mère était très attachée à l'Algérie. Elle avait comme objectif de retourner vivre au pays d'origine. Ce projet de retour que cet enfant s'est approprié a eu beaucoup d'incidences sur sa stabilité et son devenir : pour comprendre les actions individuelles, il faut tenir compte non seulement des projets parentaux, mais aussi et surtout de leurs appropriations différentielles par les enfants, comme de l'arbitrage des autres membres de la famille, avec qui l'individu est en relation au moment de la prise de décision. Le milieu d'origine n'a pas la même incidence sur les membres d'une même fratrie en fonction des positions de chacun dans la famille.

Un des exemples qui me paraît significatif est la mise en parallèle du récit de vie d'Abdelghani avec celui d'Ahmed (son oncle cadet), qui porte un regard négatif sur l'éducation reçue, qu'il qualifie d'ailleurs d'archaïque : ils sont oncle et neveu, et pour avoir vécu sous le même toit et sous les mêmes rapports autoritaires, on pourrait ainsi les considérer comme – ils le décrivent d'ailleurs eux-mêmes – appartenant à la même génération. Et pourtant, ils portent un regard différent l'un et l'autre sur l'éducation reçue. Il faut aussi signaler qu'ils ont des trajectoires professionnelles différentes. Ahmed (l'oncle) a connu une certaine mobilité sociale et estime avoir mieux réussi que l'ensemble de la fratrie. L'oncle Ahmed est au sommet de sa trajectoire

professionnelle ; le second, le neveu, ne fait que commencer, il est employé chez ce dernier. Il y a un écart d'âge d'environ quinze ans entre eux. L'un a un sentiment de supériorité vis-à-vis des autres et veut se démarquer de l'éducation reçue pour en donner une plus souple à ses enfants. L'autre, bien qu'il soit au début de sa carrière, s'attache beaucoup plus à l'éducation reçue de ses parents. On note que malgré cette divergence, le neveu cadet prend son oncle comme « modèle référentiel », pour reprendre les termes employés par l'enquêteur lui-même¹. Il apparaît, en tenant compte de l'ensemble des entretiens, que les aînés et les filles sont beaucoup plus proches de leur mère, de leurs oncles maternels et de leur pays d'origine que les cadets qui, eux, ont tendance à s'identifier aux oncles paternels. Le positionnement professionnel de l'individu par rapport aux autres membres de la famille paraît l'un des éléments importants à prendre en compte si l'on veut comprendre les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres et avec la culture d'origine. Ceux qui se situent en haut de l'échelle subjective de réussite ont tendance à larguer les amarres et à adopter de nouveaux modèles ; ils ont aussi tendance à sous-estimer leur modèle familial de référence, contrairement à ceux qui se situent en bas de l'échelle, qui ont eux tendance à le surestimer. Ces derniers cherchent davantage à protéger la famille ou le modèle familial de comportement, tendant ainsi à préserver les valeurs traditionnelles qui les rassurent en cas de mésaventure. Et ce n'est pas tout, la femme se positionne elle-même ou via les autres membres de la famille sur cette échelle subjective de réussite en référence à la position professionnelle réelle ou perçue comme telle de son mari.

« Quant à mes oncles, je suis partisan de l'idée qu'il y a une certaine divergence dans un groupe, qui à la base était un groupe familial, par la suite est devenu un groupe professionnel. Donc il y a des changements d'attitudes, des changements des visions des choses. Ahmed a oublié le côté familial de la chose et il a un peu plus révélé le côté professionnel de la chose, et de ce fait là, il y a eu des divergences qui se sont

¹ Cf. Kerroumi Abdelali, *Trajectoires d'immigrants maghrébins. Réseaux, fratrie et mobilité sociale*, Paris, L'harmattan, 2006.

accentuées. C'est vrai qu'il y a eu des changements de la part d'Ahmed le connaissant (ils ont vécu sous le même toit), il était devenu différent. Si tu veux au départ ce qui a changé c'est qu'Ahmed était oncle et frère, est devenu patron ce n'est plus pareil. Quand on parle à son oncle, ou à son frère et à son patron ce n'est pas la même chose. Il y a des choses qui ont changé et la famille n'a pas accepté ce changement de dialoguer vis-à-vis de son frère. Aujourd'hui personnellement, s'il m'était donné de travailler avec mon frère j'aimerais pas changer de dialogue, j'aimerais que mon frère soit mon frère. Et il faut raison garder, comme on dit et puis faire en sorte de parler à un frère comme tu parles à ton patron ».

Abdelghani, 27 ans

Un autre élément qui me semble important à prendre en compte dans l'étude des rapports familiaux et de leurs transformations dans le temps, est cette façon de dénoncer indirectement les comportements des uns et des autres en se projetant dans le futur, et en décrivant les comportements à adopter. Reste que les critiques sont minimisées parce qu'on cherche à protéger la famille et se protéger soi-même. Tous ces éléments peuvent se combiner les uns aux autres et conditionner les comportements individuels ou familiaux.

Rapport à l'école et positionnement professionnel

Les rapports dans la famille sont imbriqués les uns aux autres. Pour comprendre les rapports que les parents adoptent envers l'école ou envers la scolarisation de leurs enfants, il faut interroger les autres sphères et en particulier les rapports professionnels qu'ils entretiennent les uns avec les autres, notamment le positionnement professionnel des uns par rapport aux autres. Tout se passe comme s'il s'agissait d'une hiérarchisation subjective.

Premier cas : la position intermédiaire ou en haut d'échelle

Ainsi, l'un des frères est amené à se positionner lui-même au niveau de l'échelle sociale et familiale en comparant le commerçant à l'employé, au cadre, à l'ouvrier et en prenant en compte le contexte dans lequel il

agit. Dans cette période de crise économique, il peut transmettre un patrimoine ou procurer un emploi à ses fils, alors que pour lui les autres catégories n'ont pas de patrimoine à transmettre à leur progéniture. Il a cinq frères et deux sœurs, dont une est médecin, et pourtant il ne se réfère qu'à un seul de ses frères, Ahmed (un des cadets), pris comme exemple de réussite professionnelle.

Certes, on ne peut pas dire qu'il ne s'intéresse pas à la scolarisation de ses enfants, mais il minimise les difficultés – dont il est conscient – qu'ont ses enfants à suivre à l'école malgré tout l'intérêt et les efforts déployés. C'est une situation douloureuse, dans laquelle l'école continue à constituer le premier canal par lequel on aspire à accéder à une certaine ascension sociale. Le choix de la profession des enfants en tant que commerçant n'est que secondaire et dépend des possibilités que le réseau familial peut leur offrir¹. Si ce réseau leur offre d'autres possibilités, l'arrêt de l'école par les enfants ne peut plus être analysé seulement comme échec scolaire mais devient aussi un choix conscient.

L'enquête explique donc l'échec scolaire comme le résultat des aptitudes de ses enfants et se dit conscient du rôle de l'école qui est de distribuer les individus sur l'échiquier socioprofessionnel en fonction du mérite. Cependant, la problématique des inégalités sociales semble lui rester cachée. C'est une cécité qui se traduit par une volonté de minimiser le poids des caractéristiques et de la situation du père sur la réussite de ses enfants². En minimisant son influence, il minimise les handicaps qu'il sait transmettre. Notre travail nuance ainsi le travail de Bertaux et Bertaux-Wiame³. En décrivant l'éducation donnée, l'individu se réfère à l'éducation qu'il a reçue et au jugement des autres sur son rapport avec ses enfants à l'âge adulte.

Dès qu'il s'agit des autres membres de sa famille, il retrouve pourtant sa clairvoyance. A propos de la réussite de ses nièces, qui ne sont

¹ Granovetter Mark, *Getting a job. A study of contacts and careers*, Cambridge Mass, Harvard University Press, 1974.

² Thélot Claude, *Tel père, tel fils ?*, *op. cit.*

³ Bertaux Daniel, Bertaux-Wiame Isabelle, « Le patrimoine et sa lignée... », *art. cit.*

autres que les filles de son frère Mostapha, dont une était au moment de l'enquête en quatrième année d'une école d'architecture et la seconde en deuxième année d'une école de sport, il met en avant que la réussite scolaire est liée au capital culturel des parents :

« Les filles de Mostapha sont plutôt parties sur les études parce qu'elles ont une mère qui a fait des études, elles ont un père qui a fait des études. Quand on arrive à faire des études, c'est toujours un bon choix. C'est toujours une assurance pour l'avenir. Quand tu finis tes études, tu es au moins assuré d'avoir un job. Elles sont nées dans un milieu intellectuellement élevé. Leur grand-père a été quand même un médecin colonel dans l'armée. Leur mère a aussi un bac plus deux. Elle travaille dans les banques. Et logiquement ce qui devait arriver, leur est arrivé ». Et il ajoute : « Ca ne serait pas logique qu'une fille à Mostapha lui disait qu'elle voudrait ouvrir un commerce, leur père, il a un bac plus deux ».

Brahim, 57 ans

Par contre, dès qu'on l'interroge sur les trajectoires scolaires et le devenir de ses enfants, il passe en revue plusieurs problématiques possibles, en minimisant en quelque sorte ses propres handicaps, en mettant l'accent sur les aptitudes des enfants et le rôle utile que doit jouer l'école. En l'interrogeant sur la réussite des enfants de son frère, il met l'accent sur le niveau scolaire des parents et même des grands-parents et par conséquent renvoie à la problématique des inégalités sociales dès le départ. En ce sens, il n'est pas très éloigné des analyses de Claude Thélot sur la pesanteur des générations¹.

En l'interrogeant sur ses enfants et sur les enfants des autres, le frère aîné est aussi amené à faire une synthèse des facteurs qui à ses yeux ont favorisé la mobilité des uns et la stagnation des autres. Il n'y a pas un seul facteur qui expliquerait à lui seul leurs succès scolaires, mais une combinatoire d'éléments qui sont à l'œuvre. Cette pratique d'interrogation des enquêtés les uns sur les autres est importante à prendre en considération si l'on veut comprendre les raisons de son comportement. Comme l'écrivent Thomas et Znaniecki : « On peut affirmer sans risque de se tromper que les

récits de vie personnels, aussi complets que possible, constituent le type parfait de matériau sociologique, et que si les sciences sociales sont obligées de recourir à d'autres matériaux, quels qu'ils soient, c'est uniquement en raison de la difficulté pratique qu'il y a actuellement à disposer d'un nombre suffisant de tels récits pour couvrir l'ensemble des problèmes sociologiques, et de l'énorme quantité de travail qu'exige une analyse adéquate de tous les matériaux personnels nécessaires pour caractériser la vie d'un groupe social »².

Deuxième cas : position en bas d'échelle sociale subjective, le cas de Mostapha est significatif

Mostapha (54 ans) est le troisième enfant de la génération médiane. Il se décrit et est décrit par les autres comme l'intellectuel de la famille. Après avoir échoué au baccalauréat, il a suivi une formation équivalente à un bac plus deux en informatique. Et depuis, il a toujours été employé de commerce chez son jeune frère Ahmed. Une situation paradoxale où celui qui était considéré comme le cerveau de la famille se trouve dirigé par plus jeune et moins diplômé que lui. Les rapports d'autorité ou de forces se sont inversés à l'âge adulte sur le marché du travail, et dépendent de la capacité de chacun à convertir les diplômes obtenus – ou à conquérir – en un capital économique.

On observe un investissement très important de sa part, comme père, dans les études de ses filles. La réussite ou l'échec est vécu comme sa propre réussite ou son propre échec. C'est une sorte de compensation qu'il recherche. Dans les entretiens, il met l'accent sur le caractère de ses filles, en distinguant deux comportements différents. L'une à laquelle il s'identifie, et qu'il définit comme ayant beaucoup de facilités mais qui n'est pas persévérante dans tout ce qu'elle entreprend, critiques qu'il renvoie indirectement à lui-même. Et pourtant sa fille aînée à laquelle il s'identifie est en cinquième année d'une école

¹ Thélot Claude, *Tel père, tel fils ?*, op. cit.

² Tripier Pierre, « Une sociologie pragmatique », in Thomas William Isaac, Znaniecki Florian, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, trad. Y. Gaudillat, Paris, Nathan (coll. Essais et recherches), 1998, p. 5.

d'architecture. La deuxième fille, selon lui, a de meilleures chances de réussir dans sa vie, parce qu'elle est persévérante dans tout ce qu'elle entreprend, malgré la surcharge de son programme et de ses activités sportives. Il associe cette persévérance à celle de son frère Ahmed qui se trouve en haut de son échelle subjective. En somme, ces qualités auxquelles se réfère Mostapha pour différencier le comportement de ses enfants sont les qualités qui lui ont manqué pour réussir au niveau scolaire et pour réussir professionnellement.

Cette position en bas d'échelle, dont il n'est pas fier et satisfait, l'amène constamment à considérer que l'école est le seul canal par lequel ses enfants pourront accéder à de meilleures carrières que les enfants de ses frères, qu'il qualifie « [...] comme étant sur le bord de la délinquance ». Dans ces conditions, on n'envoie pas les enfants à l'école seulement pour qu'ils réussissent, mais pour qu'ils réussissent mieux que les enfants des autres. Voyons comment il décrit et explique cette situation :

« Mon père s'est marié à 17 ans avec ma mère qui avait elle 14 ans et voilà. J'avais un oncle du côté de mon père et une tante du côté de mon père, par contre du côté de ma mère ils sont par dizaines, mon grand-père s'est remarié deux fois donc, c'est une grande famille. J'ai toujours des liens du côté de mon père avec ma tante. Elle était divorcée et ses parents sont morts donc, elle est venue en France, mon père est allé la chercher au bled. Elle habite à la Duchère (un quartier de la banlieue Lyonnaise). Ma mère l'a mariée en 1969. Elle a deux gamins, dont un a disparu il y a trois ans. Et pour te dire eux qui étaient très modestes et son mari qui n'a aucune culture c'est-à-dire un Algérien sans diplôme, mon cousin qui a disparu il y a trois ans il a fait de brillantes études, il a eu un très bon poste. Là il reste Malika qui a bossé au début au PMU, elle a un bac plus cinq. Elle travaille comme agent d'insertion professionnelle. Elle recase les mecs qui n'ont ni un emploi ni un niveau intellectuel comme mes frangins et tous leurs enfants zéros. Et de l'autre côté, un oncle par alliance, ma tante qui ne sait ni lire ni écrire et lui aussi c'est pareil, des enfants qui ont fait de belles études. Ça t'explique quand tu veux t'en sortir, quand tu as un minimum de confort, tu bûches, tu dis je ne veux pas rester là dans cet état là, donc t'as la

rage. Ce n'était pas le cas de mes nièces, et mes neveux, ils ont un certain confort. Il y a un relâchement coupable de la part des parents ».

Mostapha, 54 ans

L'objectif d'ascension sociale par le biais de l'école devient, dans cette position considérée sur « l'échelle subjective » comme inférieure (mesurée par la position par rapport à ses autres frères), une priorité. Et ceci à l'opposé des situations où, lorsqu'on se trouve dans une position intermédiaire ou en haut de l'échelle de réussite économique, l'école ne constitue pas le seul et unique canal par lequel on peut accéder à un certain rang social. On observe aussi, dans cette position des pratiques de sur-scolarisation, qui nécessitent des stratégies à long terme dans des conditions familiales qui ne sont pas toujours favorables. Dans ce cas, l'objectif d'ascension sociale par le biais de l'école devient alors la priorité familiale vers laquelle sont orientés les efforts conjugués des parents qui demande parfois un ajustement des rapports dans le couple. Cet investissement implique par exemple d'accepter sa condition, au prix parfois de grandes souffrances, pour favoriser, à terme, celle de la génération suivante. Donc on s'aperçoit que le rapport qu'un père va adopter envers ses enfants dépend de sa position professionnelle par rapport aux différents membres de sa famille. Et il dépend aussi d'un ajustement conjugal : ici, la mère, et même la belle-famille, interviennent pour assouplir l'autorité parentale. Il faut aussi souligner que cette dernière est issue d'un milieu de bon niveau socioculturel, dont les qualités sont bien connues maintenant : il favorise l'initiative de l'enfant dans un contexte laxiste où la liberté de l'enfant prime sur la sévérité.

Ce travail montre qu'au niveau de la même cellule familiale, on choisit différemment ses prédécesseurs, et que ce choix est conditionné selon qu'on est aîné ou cadet et que l'on est homme ou femme. Il montre la complexité des rapports à l'intérieur de la famille. Mais il a le mérite de pressentir des axes relationnels privilégiés par lesquels la transmission s'opère. Il souligne aussi que le rapport qu'un père établit avec l'école dépend de son propre positionnement subjectif à l'intérieur de sa fratrie.